

Demande de propositions
Services judiciaires au besoin

Numéro de référence
2018-0056 - RP

La Commission de la sécurité au travail et de l'indemnisation des travailleurs (CSTIT) cherche à s'engager dans des contrats avec des cabinets d'avocats pour la prestation de services judiciaires au besoin à partir du 1er janvier 2019. La CSTIT établira une liste des cabinets retenus. L'avocat général de la CSTIT attribuera des dossiers aux avocats selon le besoin.

La CSTIT acceptera des propositions jusqu'au :
vendredi 10 août 2018 à 14 h, heure locale

Les parties intéressées pourraient obtenir des documents en s'adressant à :

Taya Madsen
Agente principale des achats et des contrats
Courriel : Taya.Madsen@wscc.nt.ca
Téléphone : 867 920-3847